

32 projets de recommandations **pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025**

Conservation et restauration des écosystèmes terrestres

- Renforcer la prévention des risques associés aux bioagresseurs exotiques envahissants des forêts
- Renforcer et développer les forêts urbaines et périurbaines selon le standard des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN
- Préservation des sols forestiers et leur biodiversité
- Protection et restauration des prairies naturelles diversifiées
- Encourager les pratiques agroforestières et de mycorhization qui favorisent la biodiversité des sols

Conservation et restauration des écosystèmes marins

- Définition et principes de l'économie bleue régénérative
- Renforcement des connaissances et de la protection des écosystèmes de la zone mésophotique océanique
- Stratégie mondiale de conservation de la haute mer basée sur les outils de gestion par zone dont les aires marines protégées
- Mettre en place une gouvernance internationale pour la gestion des algues sargasses dans le bassin caribéen

Conservation et restauration des écosystèmes d'eau douce

- Pour un cadre international de préservation des des têtes de bassins versants et de renforcement de leur résilience face au changement climatique
- Pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires
- Pour une gestion durable de la ressource en eau douce dans les atolls
- Alerte sur l'impact de l'activité aurifère en Amazonie

Conservation des espèces

- Renforcer la lutte contre le trafic des espèces sauvages par la sensibilisation et la formation de tous les acteurs
- Renforcer la prise en charge des animaux sauvages vivants saisis dans le cadre de la lutte contre le trafic d'espèces sauvages
- Intégrer le maintien et la reconquête des espèces de la faune et de la flore dans la création et la restauration du bâti
- Atténuer l'impact des catastrophes naturelles sur la faune sauvage par la mise en place de mesures spécifiques (prévention, secours, restauration)

Aires protégées

- Accompagner l'atteinte de la cible 3 du Cadre Mondial de la Biodiversité
- Mobiliser les moyens nécessaires aux exercices d'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées et conservées
- S'assurer du maintien et du déploiement d'un réseau d'aires protégées résilient et connecté dans un contexte de changement global
- Inscription de la Forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Amélioration des cadres politiques, juridiques et réglementaires

- Rendre les droits de la nature opérationnels à travers leur mise en œuvre dans les territoires
- Promouvoir la libre évolution et les outils pour la pérenniser
- Mise en œuvre d'Une seule santé, du global au local
- Définir un cadre robuste pour l'approche "Positif pour la Nature"

Economie et financements pour la nature

- Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la chaîne de valeur amont des entreprises
- Accompagner la transformation de l'économie vers une économie de régénération
- Réguler les mécanismes financiers basés sur les certificats biodiversité et garantir des effets positifs sur la nature
- Maintenir l'aide publique au développement pour la préservation de la biodiversité transitant par la société civile en cas de crise géopolitique

Education et engagement de la société civile

- Développer la connaissance des enjeux liés à la biodiversité des médias et journalistes généralistes
- Investir sur la culture naturaliste des nouvelles générations
- Soutenir et partager les connaissances traditionnelles des peuples autochtones